


COMITE DE PILOTAGE
Première session de la 37^{ème} Réunion ordinaire du Comité de pilotage, tenue en ligne via le logiciel ZOOM le lundi 28 juin 2021

Compte-rendu

Le lundi 28 juin 2021, le Comité de pilotage a tenu la première session de sa trente-septième réunion ordinaire en ligne via le logiciel ZOOM. La réunion a connu la participation de quinze (15) membres du Comité de pilotage ainsi que celle du Coordonnateur national de l'ITIE-Togo et de ses collaborateurs. Monsieur Ghazi Khiari du Cabinet BDO LLP était également présent.

Présidée par Monsieur Affo Tchitchi DEDJI, membre du Comité de pilotage, la réunion a commencé à 15 heures 35 minutes. Les points discutés au cours de la rencontre ont porté sur :

- L'examen et l'adoption du projet de rapport ITIE 2018
- L'examen et l'adoption de résolutions
- Divers

1. Examen et adoption du projet de rapport ITIE 2018

La parole a été donnée au consultant, Monsieur Ghazi Khiari du Cabinet BDO LLP de présenter le contenu du projet de rapport ITIE 2018. Ce projet de rapport a fait ressortir entre autres les informations portant sur les productions du secteur extractif en 2018, la production et le volume de production des sociétés extractives, la contribution du secteur au budget de l'Etat, les revenus du secteur, les contributions volontaires et obligatoires des sociétés, les exportations et les propriétaires réels des entreprises. Selon ce projet de rapport, toutes les sociétés retenues dans le périmètre ont été sollicitées pour soumettre un formulaire de déclaration signé par un représentant habilité et certifié par un auditeur externe.

Mais, sur les 19 sociétés minières ayant soumis des formulaires de déclaration, onze (11) sociétés n'ont pas envoyé des formulaires de déclaration certifiés par un auditeur externe ou un commissaire aux comptes. Sur les 8 agences gouvernementales, seules 3 ont soumis des formulaires de déclaration certifiés, à savoir : la Direction Générale des Mines et de la Géologie (DGMG), la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) et la Direction Générale du travail et de lois Sociales (DGTLS).

Le conciliateur a fait des constatations pour lesquelles il a formulé des recommandations.

Etant donné que la plupart des entités déclarantes n'ont pas fourni de formulaires de déclarations certifiés, le conciliateur n'a pas pu se prononcer sur la fiabilité des données fournies.

La certification des formulaires de déclarations étant un point important pour l'adoption du rapport, les membres ont décidé de donner deux semaines supplémentaires aux entités déclarantes pour la certification. La tenue d'une deuxième session est donc décidée afin de permettre aux membres du Comité de pilotage de vérifier les certifications et adopter le rapport ITIE 2018 final avant sa publication.

2. Examen et adoption de résolutions

Au cours de cette réunion, les membres du Comité de pilotage ont examiné deux résolutions à savoir l'exclusion de quatre sociétés du périmètre du rapport ITIE 2018 et la demande de prorogation du délai de publication du rapport ITIE 2018 à adresser au Conseil d'administration de l'ITIE internationale.

En effet, après examen du projet de rapport ITIE 2018, les membres du Comité de pilotage ont décidé d'exclure du périmètre de réconciliation des données, l'entreprise MM Mining qui n'existe plus au Togo ainsi que les entreprises ICA INVEST, ECOBAK et SHEHU DAN FODIO, détentrices de titres miniers mais n'ayant pas mené d'activités en 2018 et 2019. Ces dernières seront reclassées parmi les entreprises objet de déclarations unilatérales.

En outre, le projet de rapport ITIE 2018 ayant relevé que la majorité des entités déclarantes n'ont pas pu certifier les formulaires de déclarations qu'elles ont soumis dans le délai imparti, les membres du Comité de pilotage ont résolu de demander au Conseil d'administration de l'ITIE internationale une prorogation du délai de publication dudit rapport au 31 juillet 2021, en vue d'assurer la fiabilité de ce rapport.

Après quelques amendements, ces deux résolutions ont été adoptées et seront transmises au Secrétariat international de l'ITIE.

3. Divers

Dans les divers, les membres ont rappelé au Coordonnateur national la question de la prise en charge de leur participation aux travaux du Comité de pilotage effectués en 2020. En réponse, le Coordonnateur national a promis que des dispositions seront prises en ce sens.

En outre, ils ont également convenu de mener des réflexions sur les moyens à mettre à leur disposition pour faciliter la connexion interne lors des réunions organisées en ligne.

Tous les points ayant été abordés, la réunion a pris fin à 18 heures 20 minutes

Adopté à Lomé, le 14 juillet 2021

*Pour le Comité de pilotage
Séance ordinaire du 28 juin 2021*

Le Coordonnateur national




Didier Kokou AGBEMADON

Le Président de séance




Affo Tchitchi DEDJI